



LE DÉPARTEMENT FINALISE LA DÉVIATION DES PONTS DE RAVI

DERNIÈRE PHASE DE CHANTIER

Conditions de circulation restreintes
jusqu'en décembre 2023



CONSEIL DÉPARTEMENTAL
HAUTE-GARONNE.FR

**Agir
avec vous !**

L'ACCÈS À SUPERBAGNÈRES BIENTÔT FACILITÉ

DERNIÈRE PHASE DU CHANTIER

Les travaux financés par le Conseil départemental de la Haute-Garonne pour améliorer la desserte de la vallée du Lis et de Superbagnères entrent dans leur dernière phase.

Le chantier de déviation des ponts de Ravi (RD46) enjambant la Pique va reprendre à compter du 2 mai 2023 en vue de sa **livraison pour les vacances scolaires de Noël** (mi-décembre 2023).

Des travaux de finitions, sans conséquences sur la circulation, seront ensuite réalisés au printemps 2024.



CONDITIONS DE CIRCULATION

Pendant toute la durée des travaux, les conditions de restrictions de la circulation sur l'actuelle RD46 et les 2 ouvrages existants seront maintenues.



Aucun véhicule supérieur à **3,5 tonnes** et d'un gabarit de plus de **2,25m** (professionnel ou de loisir tels que les camping-cars, etc.) **ne pourra circuler vers ou depuis la vallée du Lis et Superbagnères.**

Des **périodes d'interruption de circulation ponctuelles** d'une durée inférieure à 12h sur les RD125 et RD46 pourront être nécessaires lors des phases de raccordement aux chaussées existantes ou de travaux présentant des risques pour la circulation.



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

Maître d'ouvrage
1, boulevard de la Marquette
31090 TOULOUSE Cedex 9

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

sur le chantier

05 62 00 25 30

sur les conditions de circulation

routes-luchon@cd31.fr